



Conseil d'établissement

Projet de procès-verbal

De la séance ordinaire du 28 novembre 2017.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Ouverture de la séance à 19 h 41.	
Résolution #CÉ 17/18-01	2-	<p>Secrétariat et présences</p> <p>a) Présences et quorum</p> <p>Sont présents(es) :</p> <p>Julie Châteauneuf, enseignante Valérie Fugère, parent David Gagnon, parent Nathalie Huchette, directrice Catherine Jeannotte, enseignante Émilie Lupien-Durocher, enseignante Mylène Rondeau, parent Raymond St-Jacques, enseignant Guylaine Thivierge, parent</p> <p>Absences :</p> <p>Josiane Arsenault-Dubé, parent Chantal Desautels, membre de la communauté Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Chantal Wamegni, parent</p> <p>Public :</p> <p>Lydia Desmarteau, parent Véronique Parent, parent</p> <p>Madame Nathalie Huchette explique aux membres que, dorénavant, les membres du CÉ qui sont absents lors des séances peuvent être substitués par une tierce personne, afin d'assurer qu'il y ait quorum. Par conséquent, mesdames Lydia Desmarteau et Guylaine Thivierge agiront ce soir à titre de substitut.</p>	Constat

Durée	No	Sujet	Objet																
<p>Résolution #CÉ 17/18-02</p>	<p>3-</p>	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé, par monsieur David Gagnon, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation et suivis du procès-verbal du 18 avril 2017 <ol style="list-style-type: none"> 7.1. Approbation et suivi du procès-verbal du 20 septembre 2017 (assemblée générale) <table border="1" data-bbox="394 814 1255 1184"> <thead> <tr> <th data-bbox="394 814 808 842">POINTS DE DÉCISIONS :</th> <th data-bbox="808 814 1255 842">POINTS D'INFORMATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="394 842 808 869">8. Règles de régie interne</td> <td data-bbox="808 842 1255 869">15. Politique de la réussite éducative</td> </tr> <tr> <td data-bbox="394 869 808 896">9. Modifications au calendrier du CÉ</td> <td data-bbox="808 869 1255 896">16. Déclaration d'intérêt des membres</td> </tr> <tr> <td data-bbox="394 896 808 951">10. Sujets à traiter avec le commissaire</td> <td data-bbox="808 896 1255 951">17. Formation offerte aux membres du CÉ</td> </tr> <tr> <td data-bbox="394 951 808 1035">11. Sorties éducatives 3^e cycle 11.1. Autorisation de sorties autour de l'école</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="394 1035 808 1062">12. On bouge au cube</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="394 1062 808 1117">13. Formation et mandat du comité de photo</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="394 1117 808 1144">14. Campagnes de financement</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> 18. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 19. Parole à la responsable du service de garde 20. Parole à la représentante du comité de parents 21. Parole aux membres 22. Parole à la présidente 23. Parole à la direction 24. Levée de la séance <p>Adopté à l'unanimité.</p>	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	8. Règles de régie interne	15. Politique de la réussite éducative	9. Modifications au calendrier du CÉ	16. Déclaration d'intérêt des membres	10. Sujets à traiter avec le commissaire	17. Formation offerte aux membres du CÉ	11. Sorties éducatives 3 ^e cycle 11.1. Autorisation de sorties autour de l'école		12. On bouge au cube		13. Formation et mandat du comité de photo		14. Campagnes de financement		<p>Adoption</p>
POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION																		
8. Règles de régie interne	15. Politique de la réussite éducative																		
9. Modifications au calendrier du CÉ	16. Déclaration d'intérêt des membres																		
10. Sujets à traiter avec le commissaire	17. Formation offerte aux membres du CÉ																		
11. Sorties éducatives 3 ^e cycle 11.1. Autorisation de sorties autour de l'école																			
12. On bouge au cube																			
13. Formation et mandat du comité de photo																			
14. Campagnes de financement																			
	<p>4-</p>	<p>Parole au public :</p> <p>Madame Véronique Parent souhaite faire part à l'assemblée de son offre de campagne de financement. Celle-ci consiste à la vente de produits Tupperware, au moyen d'un catalogue où certains produits ont été sélectionnés dans un dessein de levée de fonds. Madame Parent propose une campagne "clé en main" puisqu'elle se porte garante de la gestion des commandes et des produits. Elle mentionne aussi que la compagnie Tupperware assure un retour de 40% à l'école sur les recettes des ventes effectuées par les élèves. Madame Parent affirme que cette campagne de financement peut s'adresser à l'ensemble des élèves de l'école ou à un cycle en particulier dans un but précis, telle une sortie</p>	<p>Information</p>																

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>éducative. Finalement, madame Parent propose d'offrir un tirage d'un ensemble-cadeau de produits Tupperware dans chaque classe, parmi les élèves ayant participé à la vente de produits. Madame Nathalie Huchette explique que les membres de l'assemblée considéreront cette proposition lorsque sera venu le moment de statuer sur les campagnes de financement retenues pour l'année scolaire 2017-2018.</p>	
	5-	<p>Mot de la présidente</p> <p>Madame Valérie Fugère souhaite la bienvenue aux membres.</p>	Information
	6-	<p>Mot de la direction</p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
<p>Résolution #CÉ 17/18-03</p>	7-	<p>Approbation du compte-rendu du 13 juin 2017 et suivis</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Lydia Desmarreau.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>Suites au procès-verbal du 13 juin 2017</p> <p>Au point 7, madame Huchette informe l'assemblée que, suite au rappel aux parents concernant l'offre d'autoriser l'école à faire l'achat du matériel scolaire destiné à leur enfant au 1^{er} cycle, le taux de réponse positive est resté sensiblement le même, soit environ 50%.</p> <p>Au point 7, madame Huchette confirme aux membres que le déficit de 1081\$ annoncé lors du CÉ du 18 avril (semaines de lecture) a été annulé. En fait, le budget gouvernemental alloué à <i>La culture à l'école</i> pour notre commission scolaire n'étant pas épuisé, nous avons eu la chance de recevoir une somme supplémentaire à celle déjà prévue. Ainsi, toutes nos activités ont été payées par ces allocations ou par nos commanditaires. Dès lors, ces deux semaines de lecture sont à coût nul.</p> <p>Au point 8.1, tel que prévu, la liste des sorties proposées pour le 3^e cycle figure à l'ordre du jour du CÉ de ce soir.</p> <p>Au point 9.3, madame Huchette informe l'assemblée que le surplus de fonctionnement de 12000\$ généré par le service de garde a été utilisé, en quasi-totalité, pour l'achat de matériel destiné aux élèves, tel que du matériel pour la cour d'école.</p> <p>Au point 16.2, la direction confirme que les travaux pour la rénovation complète de la cuisine de la cafétéria de l'école seront exécutés pour l'an prochain. De plus, la toiture au-dessus du gymnase sera aussi refaite</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 17/18-04</p>		<p>l'an prochain et, si le budget le permet, les fenêtres et la partie de toiture qui n'avaient pas été changées lors des précédents travaux de rénovation seront aussi remplacées. Finalement, les casiers seront remplacés en totalité avant le retour de la relâche scolaire. Il est à noter que les frais relatifs à ces réfections seront assumés par la CSP.</p> <p>Au point 16.3, madame Julie Châteauneuf fait un constat positif quant à la réorganisation des groupes au 3^e cycle. En effet, les nouvelles mesures de création des groupes ont facilité la création de nouvelles alliances positives, tout en contribuant à défaire celles moins favorables. En ce sens, une belle énergie est observée dans les différents groupes du 3^e cycle.</p> <p>Madame Émilie Lupien-Durocher exprime aussi une vive satisfaction en ce qui concerne les mesures adoptées pour le 2^e cycle. La classe double (team teaching) en classe flexible est un beau succès. De plus, le fait que mesdames Lupien-Durocher et Fournier-Gamache enseignent en alternance la 3^e et 4^e année (looping) assure une belle continuité tout autant appréciée des élèves que de leurs parents.</p> <p>Au point 19, madame Huchette informe les membres que, suite aux changements apportés dans les mesures d'urgence lors des évacuations (exercice de feu), le temps total requis pour que l'ensemble des élèves soit dénombré au point de ralliement est passé de 4 minutes 30 secondes à 2 minutes. Il s'agit d'une amélioration non négligeable. À la demande de la direction, les pompiers ont été invités à renouveler l'exercice d'évacuation lors d'une période de la journée moins structurée (à l'heure du dîner ou après la fin des classes) afin de vérifier l'efficacité des mesures d'urgence dans ces périodes.</p> <p>7.2. Approbation et suivis du procès-verbal du 20 septembre 2017 (assemblée générale)</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Mylène Rondeau.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>Suites au procès-verbal du 20 septembre 2017</p> <p>Au point 11.2, madame Nathalie Huchette annonce à l'assemblée que la photo des élèves de l'école de l'Amitié, lors de la tenue de l'événement <i>Viens bouger dans la vallée</i>, sera à la une du site internet de la CSP.</p> <p>Au point 11.2, la direction confirme la réalisation du projet de lecture chapeauté par la maison de la famille de Beloeil. Tel que prévu, 8 élèves du 1^{er} cycle et 8 élèves du 2^e cycle sont invités à prendre part aux activités ludiques, liées à la lecture, qui seront offertes lors des 3 sessions de 8 rencontres prévues au calendrier. Compte tenu que certaines écoles n'ont pas proposé d'élèves, l'école de l'Amitié est invitée à</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
		soumettre le nom de 16 autres élèves qui seraient de bons candidats à ce projet.	
Résolution #CÉ 17/18-05	8-	<p>Règles de régie interne</p> <p>Madame Nathalie Huchette soumet la proposition de procéder à la création d'un document de régie interne plus complet et au goût du jour, dans un avenir rapproché. Toutefois, dans l'immédiat, le document actuel de règles de régie interne du conseil d'établissement est proposé à l'assemblée. En sommes, il s'agit des mêmes règles de régie interne adoptées pour l'année 2016-2017.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir le rôle du CÉ, ses pouvoirs et la place qu'il occupe dans l'environnement scolaire. 2. Élaborer un calendrier des principaux sujets à être traités par le CÉ. 3. Suggérer des modèles de divers documents nécessaires aux réunions du CÉ, par la direction au besoin. 4. Fournir un guide à l'intention du secrétaire du CÉ. 5. Assurer des communications régulières avec la présidente afin de faire les suivis des dossiers. 6. Prévoir une rencontre avec la présidente, au moins une semaine avant la tenue du CÉ, afin de produire l'ordre du jour. 7. Inviter les membres à soumettre des sujets à la présidente au moins 2 semaines avant la tenue du CÉ. 8. Mettre à la disposition des membres du CÉ un classeur ainsi que du matériel de bureau. 9. Diffuser les procès-verbaux sur le site web de l'école. 10. Terminer les rencontres, au plus tard à 21h30, sauf s'il y a accord entre les membres pour poursuivre au-delà du délai prévu. <p>Tel que mentionné au début de la présente séance, madame Huchette rappelle aux membres que des substituts peuvent maintenant siéger aux séances du CÉ lorsqu'un ou des membres sont absents, afin d'assurer le quorum. En ce sens, une liste de membres substituts sera existante et ceux-ci seront invités à assister aux séances du CÉ et en recevront l'ordre du jour au préalable. Les substituts proposés sont : Lydia Desmarteau, Karinne Lebel et Guylaine Thivierge.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 17/18-06	9-	<p>Modification au calendrier du CÉ</p> <p>Madame Guylaine Thivierge, récemment élue conseillère municipale par acclamation, se trouve en conflit d'horaire pour deux séances prévues au calendrier du CÉ. En effet, les séances du conseil municipal ayant lieu les premiers mardis du mois, madame Thivierge se voit dans l'impossibilité d'assister aux séances du CÉ prévues le 6 février 2018 et</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		le 5 juin 2018. Madame Nathalie Huchette propose de déplacer ces 2 rencontres le 13 février 2018 et le 14 juin 2018. Accepté à l'unanimité.	
	10-	<p>Sujets à traiter avec le commissaire</p> <p>Madame Nathalie Huchette rappelle que, lors d'une séance antérieure, les membres avaient suggéré d'inviter le commissaire de la CSP à venir assister à une séance du CÉ. Avant de lancer cette invitation, madame Huchette souhaite sonder les membres afin de connaître les sujets à traiter avec lui. Les membres énoncent quelques pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quel est le rôle du commissaire? ✓ Que peut-il faire pour nous en tant qu'école? ✓ Quels sont les dossiers sur lesquels il travaille? <p>Considérant que la demande initiale de rencontre avec le commissaire venait de madame Josiane Arsenault-Dubé, la direction vérifiera si celle-ci avait d'autres questions à soumettre.</p>	Information
Résolution #CÉ 17/18-07	11-	<p>Sorties éducatives 3^e cycle</p> <p>Madame Nathalie Huchette remet aux membres le document relatif aux sorties extra ou parascolaires du 3^e cycle pour l'année scolaire 2017-2018. En effet, considérant qu'un membre du personnel enseignant au 3^e cycle n'était toujours pas en poste au moment du dépôt des documents des sorties extra ou parascolaires en juin, il avait été convenu que la liste des sorties proposées pour le 3^e cycle serait présentée lors de la première séance du CÉ. Il est à noter que certaines dates restent à déterminer.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p> <p>11.2. Autorisation de sorties autour de l'école</p> <p>Afin de permettre aux enseignants et enseignantes de sortir de l'enceinte de l'école avec les élèves, madame Huchette demande aux membres l'autorisation d'accorder le droit de sortie pour des activités/sorties à proximité de l'établissement scolaire. Cette demande se fait une fois l'an auprès des membres du CÉ et des parents.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 17/18-08	12-	<p>On bouge au cube</p> <p>Madame Nathalie Huchette informe les membres de l'instauration de la mesure 15023- À l'école, on bouge au cube! L'objectif de cette mesure est</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>d'appuyer les équipes-école, afin que celles-ci soient en mesure d'offrir, à l'ensemble de leurs élèves, d'être physiquement actifs tous les jours de classe pour un minimum de 60 minutes. Par cette mesure, un maximum de 450 écoles primaires auront la chance de bénéficier support financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. L'enveloppe budgétaire disponible est de 6 700 000\$. De ce total, un montant de 231 452\$ est destiné aux établissements de la CSP. Par conséquent, 10 à 12 écoles du territoire pourraient se voir accorder une subvention de 20 000\$.</p> <p>Des membres de l'équipe-école, messieurs Dominic Décary et Stéphane Donais, ainsi que mesdames Carolie Rousseau-Cyr et Sonia Polisen, en collaboration avec madame Karine Couvrette (ergothérapeute), ont unis leurs efforts pour produire le document qui nous est présenté ce soir.</p> <p>Les possibilités offertes par l'octroi d'une subvention destinée à promouvoir l'activité physique et la santé auprès des élèves suscitent un engouement de taille, tant pour l'équipe-école que pour les membres du CÉ. En effet, tous applaudissent une telle initiative qui ne peut qu'avoir des répercussions positives sur notre belle jeunesse. Le bien-être et la santé des élèves de l'école ont toujours été au centre de nos préoccupations. C'est pourquoi tous fondent beaucoup d'espoir dans la réalisation de ce projet qui saurait rallier les troupes. Il va sans dire que les principaux destinataires de cette réalisation, les élèves de l'école de l'Amitié, sauraient pleinement tirer profit de cette opportunité; bouger davantage dans un milieu stimulant et énergisant. Un esprit sain dans un corps sain!</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
	13-	<p>Formation et mandat du comité photo</p> <p>Madame Huchette invite les membres à se prononcer quant à leurs impressions concernant les photos scolaires. Le bilan est plutôt positif, bien que, de façon générale, une préférence pour les poses de l'an dernier soit remarquée.</p> <p>Tel que mentionné dans une séance antérieure, les membres suggèrent la formation d'un comité, qui serait en mesure de sélectionner les compagnies de photos scolaires dont les services pourraient être retenus pour les années à venir. Madame Mylène Rondeau propose qu'elle-même et madame Josiane Arsenault Dubé prennent connaissance des diverses propositions des compagnies et nous fassent un portrait de celles à retenir. Dans cet ordre d'idée, Mesdames Rondeau et Arsenault-Dubé feront une présentation des 2 ou 3 options retenues, afin que l'assemblée se positionne sur le choix final pour l'an prochain.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	14-	<p>Campagnes de financement</p> <p>Les membres font une liste exhaustive des idées de campagnes de financement potentielles, pour l'année scolaire 2017-2018. Suite aux discussions engendrées, mesdames Nathalie Huchette et Valérie Fugère invitent les membres à présenter un projet concret de campagne de financement, lors de la prochaine séance du 28 novembre prochain. C'est suite aux diverses propositions que l'assemblée pourra se prononcer sur les campagnes de financement retenues pour l'année en cours.</p>	Information
	15-	<p>Politique de la réussite éducative</p> <p>Madame Huchette remet aux membres 2 documents de référence concernant la politique de la réussite éducative. Les membres sont invités à les consulter.</p>	Information
	16-	<p>Déclaration d'intérêt des membres</p> <p>Dans le but d'éviter toute situation de conflit d'intérêts, les membres du CÉ sont tenus légalement de remplir le formulaire de <i>Dénonciation d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement</i>, ce que chacun des membres fait.</p>	Information
	17-	<p>Formation offerte aux membres du CÉ</p> <p>Madame Huchette rappelle aux membres qu'une formation pour les membres du CÉ est offerte. Celle-ci se tiendra le 6 novembre prochain. Toute personne intéressée est invitée à donner son nom à la direction.</p>	
	16-	<p>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</p> <p>Mesdames Lydia Desmarteau et Catherine Jeanotte soulignent la journée contre l'intimidation qui a eu lieu. Celle-ci a été le prétexte à de belles discussions et, même si certains sortaient de leur zone de confort en portant la couleur rose, le taux de participation a été excellent.</p> <p>Madame Mylène Rondeau partage son appréciation de la journée course avec monsieur Pierre Lavoie. Les enfants semblent aussi avoir beaucoup apprécié l'événement.</p> <p>Monsieur Raymond St-Jacques exprime son contentement face à la participation des élèves au mardi nostalgie.</p>	Information
	17-	<p>Parole à la responsable du service de garde</p> <p>Madame Sonia Polisenno est absente.</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
	18-	Parole à la représentante du comité de parents Madame Chantal Wamegni est absente.	
	21-	Parole aux membres Rien à ajouter.	
	22-	Parole à la présidente Madame Fugère remercie les membres de l'assemblée. Il est proposé que, pour les séances prévues en novembre et en février, les membres se réunissent pour 19h plutôt que 19h30, ce que tous approuvent.	Information
	23-	Parole à la direction Madame Huchette remercie madame Véronique Parent pour sa présentation.	Information
Résolution #CÉ 17/18-09	25-	Levée de la séance Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et il est résolu : Que la séance soit levée à 21h10. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Valérie Fugère
Présidente

Nathalie Huchette
Directrice

Guylaine Thivierge
Secrétaire